

*des Princes &c.* Octobre 1720. 371

Bataillons & du Regiment de Cavalerie de Pons qui y étoient campez; ces Troupes défilèrent ensuite en bon ordre devant ce jeune Prince, qui avoit auprès de lui le Duc Regent, les Ducs de Chartres & de Bourbon, & l'élite de ses Courtisans; une foule inexprimable de Carosses remplis de toutes sortes de personnes avoient aussi suivis S. M. & étoient sortis de *Paris* pour voir cette revûe. Le Roi fit Chevaliers de l'Ordre Militaire de St. Louis 12. Officiers du Regiment de *Champagne*, trois de la Marine, & 6. de Pons, & accorda la grace à trois Déserteurs qui devoient être exécutez. Le soir S. M. revint aux *Thuilleries* fort satisfaite de cet exercice.

Le 13. les Députez de la Province de *Languedoc* eurent Audience du Roi avec les ceremonies ordinaires, & furent ensuite admis à celle de S. A. R. le Duc Regent; le 14. il y eut Chapelle publique, & sur le soir S. M. fut se promener aux *Champs Elizés*. L'Abbé de St. Hubert a envoyé suivant la coûtume au Roi 4. Chiens & 8. oiseaux pour la Chasse; hommage que cette Abbaye est obligée de rendre tous les ans aux Rois de France dont elle se dit Vassale.

II. Les Troupes ayant fait représenter qu'elles n'étoient payées que partie en argent comptant sur lequel il y avoit beaucoup à perdre, & partie en Billets de Banque qu'on refusoit de recevoir dans le Commerce, joint à cela le prix excessif des Denrées, elles étoient dans l'impossibilité de pouvoir subsister, S.  
M.

*Gratification  
donnée aux  
Troupes.*